



## Enrobé à chaud non réussi,quels recours?

Par **BRETONB**, le **24/03/2009** à **12:23**

j'ai fait réaliser l'an dernier un enrobé à chaud sur ma cour par une entreprise spécialisée.Le résultat est à mon goût très décevant(trâces,enrobé mal fermé,émiétage)alors que pour l'entreprise il est satisfaisant.  
quel recours je peux avoir et quels frais cela peut me coûter?